

05 mars 2021



8 mars : Solidaires FP ne siégera pas au CCFP

Le 8 mars prochain, un CCFP se réunira afin de prolonger la suspension du jour de carence dans la fonction publique pour les maladies liées au COVID 19.

Cette suspension est nécessaire même si elle ne correspond pas à la revendication globale de Solidaires qui est celle de l'abrogation totale du jour de carence pour l'ensemble des salarié-es et des pathologies.

Dès le mois de janvier, les organisations syndicales avaient alerté la ministre sur la nécessité d'anticiper la prolongation d'une mesure prenant fin au 31 mars et donc la nécessité d'anticiper la tenue d'un CCFP.

Le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Comme tous les ans, Solidaires appelle à la grève féministe et a déposé un préavis en ce sens.

Solidaires ne siège pas dans les différentes instances lors des journées où des appels à la grève sont déposés.

Il appartenait à la ministre d'anticiper la nécessité de la tenue de ce CCFP et de le réunir sur une date autre, d'autant qu'elle avait déjà accusé réception du préavis de grève.

Solidaires ne siégera donc pas au CCFP du 8 mars.

